CEAS-point-com

Centre d'Etude et d'Action Sociale (CEAS) de la Mayenne
6, rue de la Providence - 53000 Laval - Tél. 02.43.66.94.34 - Fax. 02.43.02.98.70 – Mél. ceas53@wanadoo.fr

N° 119 – 11 mars 2005

Actualités statistiques

11,3 % des établissements en Pays-de-la-Loire sont mayennais

Au 1er janvier 2005, le parc des établissements en Mayenne s'élève à 26 540, soit 11,3 % du parc régional. Le département se caractérise par la part des entreprises individuelles : 50 %, contre 43 % dans la région, ce qui peut s'expliquer par le secteur agricole. En Mayenne, 39,5 % des établissements relèvent de l'agriculture, contre seulement 20,8 % dans les Pays-de-la-Loire, et 14,9 % en France.

Répartition des établissements selon le secteur d'activité (au 1er janvier 2005)

	Mayenne		Pays-de-la-Loire (%)	France entière (%)
	Chiffres absolus	%		
Agriculture	10 493	39,5 %	20,8 %	14,9 %
Industries agricoles alimentaires (IAA)	424	1,6 %	1,8 %	1,6 %
Industries hors IAA	1 105	4,2 %	4,9 %	5,3 %
Construction	1 690	6,4 %	8,1 %	8,0 %
Tertiaire	12 828	48,3 %	64,4 %	70,2 %
Total	26 540	100,0 %	100,0 %	100,0 %

Source : INSEE - Sirène

Cependant, la répartition des établissements selon leur secteur activité ne nous donne aucune information sur la part respective des établissements selon les emplois effectifs.

La part des établissements mayennais, selon le secteur d'activité, parmi les établissements ligériens confirme le poids de l'agriculture dans le département et le faible développement du secteur tertiaire.

Part des établissements mayennais, selon le secteur d'activité, parmi les établissements ligériens (au 1er janvier 2005)

Agriculture	21,5 %
Industries agricoles alimentaires (IAA)	10,2 %
Industries hors IAA	9,7 %
Construction	8,9 %
Tertiaire	8,5 %
Total	11,3 %

Source : INSEE - Sirène

Source : Eliane Chesneau, « Nouvelle progression du parc des établissements ligériens en 2004 », INSEE Pays-de-la-Loire, *Informations statistiques*, n° 156 de février 2005.

Salaires : on peut changer d'indicateur, les conclusions sont identiques

La *Lettre du CEAS* n° 199 de février 2005 proposait une analyse des salaires en Mayenne pour l'année 2002, avec notamment une approche par sexe et par catégorie socioprofessionnelle, et avec une mise en perspective Mayenne / Pays-de-la-Loire / France entière. Nous avions retenu comme indicateur le salaire horaire brut pour les postes à temps complet, et nous avions utilisé la moyenne comme caractéristique de position.

L'INSEE Pays-de-la-Loire, dans *Informations statistiques* (1), a opté pour le salaire horaire médian (2), et le champ des salariés couvre aussi bien ceux à temps complet que ceux à temps partiel. Dès lors, bien entendu, les chiffres sont complètement différents.

(1) – Jeannine Rabaud, « Les écarts de salaire horaire entre femmes et hommes se maintiennent », n° 157 de mars 2005 (2 p.).
(2) – Le salaire médian est le salaire qui partage la population en deux sous-ensembles : 50 % des salariés perçoivent un salaire inférieur et 50 % un salaire supérieur. Sur les caractéristiques de la moyenne et de la médiane, voir la *Lettre du CEAS* n° 191 de juin 2004.

Cependant, quel que soit l'indicateur, l'écart de salaires hommes/femmes demeure.

En Mayenne, selon l'INSEE, les salaires féminins sont inférieurs de 13 % à ceux des hommes (15 % dans les Pays-de-la-Loire). L'écart est maximal pour les cadres (21 %, contre 19 % dans les Pays-de-la-Loire), et minimal pour les employés (7 %, contre 5 % dans la région).

Culture

Etes-vous un(e) adepte de Dan Brown ?

L'auteur américain Dan Brown a écrit deux thrillers : *Anges et Démons* (2000) et *Da Vinci Code* (2003). Le second a été publié en France en 2004 (éd. Jean-Claude Lattès) et le premier vient de paraître (même éditeur). Les thrillers de Dan Brown remportent un succès inattendu. Le fond ésotérico-religieux explique en partie ce succès.

Dans la prochaine *Lettre du CEAS*, nous publierons le compte rendu d'une intervention de Jérôme Drouet, professeur de lettres, qui a analysé tous les moyens utilisés par Dan Brown pour susciter l'engouement de ses lecteurs…

Vous-même, avez-vous lu *Da Vinci Code* ou bien *Anges et Démons* ? Avez-vous apprécié et pour quelles raisons ? Au contraire, êtes-vous inquiet, voire hostile, face à ces deux thrillers ? *CEAS-point-com* serait très heureux de favoriser les échanges, entre adhérents du CEAS, sur ces deux livres et sur le « phénomène » qu'ils ont suscité…

>>> Réagir, donner son avis sur cet article

A votre agenda

La *Lettre du CEAS*
Un outil d'informations et d'échanges

Les adhérents du CEAS peuvent contribuer de diverses façons à la réalisation et à la diffusion de la *Lettre du CEAS*. Ainsi, chacun peut :

- écrire et proposer des articles ;
- alerter l'équipe de rédaction sur des sujets qui mériteraient d'être développés ;
- faire connaître autour de lui la publication et susciter des abonnements…

Une quatrième contribution possible consiste à participer au Comité de relecture. Il est ouvert à tous, sans obligation de participation d'une rencontre à l'autre. Les volontaires reçoivent à l'avance les textes à paraître et leur fonction consiste à réagir tant sur la forme que sur le contenu. L'un des enjeux est donc d'enrichir le contenu, tout en étant vigilant quant à la rigueur et tout en recherchant le maximum de lisibilité.

Il est possible de « travailler » par correspondance, mais une réunion mensuelle est organisée de façon à favoriser l'expression de points de vue différents et les échanges. La prochaine réunion est fixée au lundi 14 mars 2005, à 17h30, au CEAS. Le groupe serait très heureux d'accueillir de nouveaux membres (s'inscrire au préalable pour recevoir à l'avance les textes à paraître).

La pensée hebdomadaire

« Parce qu'il véhicule des informations et des idées, le journal, s'il est libre, revêt par nature un caractère explosif puisqu'il contribue à la formation des opinions particulières et collectives. Plus le pouvoir est arbitraire, plus ses détenteurs ont des raisons de neutraliser ces charges qui peuvent saper leur crédit, inciter les gouvernés à la contestation, voire les encourager à la révolte ».

Daniel Junqua, *La liberté de la presse – Un combat toujours actuel*, Toulouse : éd. Milan (coll. « Les essentiels »), 2004.